

Préparation à l'Admissibilité au CAER CAPES 2025-2026

(sauf EMCC-Documentation-EPS) :

Accompagnement à l'écriture du dossier RAEP

PUBLIC VISE

Cette offre de formation est destinée aux enseignants Maîtres Auxiliaires (DA-Suppléants) du 2nd degré de l'enseignement général (collège et LEG) de la région AURA, éligibles au concours interne CAER PC 2025 (vérification sous leur responsabilité auprès du Rectorat)

Intitulé de la formation

Modalité de la formation :

Hybride

Durée en heures par stagiaire :

30 heures de formation en présentiel

16 heures 30 de formation en distanciel (synchrone et asynchrone)

Dates de formation en présentiel :

Session 1 – Du jeudi 10 au vendredi 11 juillet 2025 Session 2 – Du Lundi 20 au Mercredi 22 octobre 2025
--

Objectifs pédagogiques de formation :

- ✓ Réalisation du dossier RAEP, dans l'optique de l'admissibilité aux concours et la perspective de l'épreuve d'admission
- ✓ La formation, plus particulièrement dans le domaine de la didactique des disciplines pour l'étayage de la production écrite soit : La connaissance du cadre réglementaire, la définition du dossier RAEP (selon les attentes des rapports de jury), la démarche de construction d'un CV (selon le référentiel des compétences de l'enseignant), la

description et l'analyse des séquences et séances, les réflexions disciplinaires et didactiques, le renforcement pour la cohérence du dossier, la réalisation pratique du document en autonomie ;

Contenu pédagogique de formation :

La formation est un « accompagnement méthodologique à l'écriture du dossier de RAEP » qui est conçue comme une auto-formation accompagnée qui alterne des périodes de travail diverses.

1- Temps d'apports concernant aussi bien la méthodologie du concours que la didactique des disciplines pour mettre en valeur la situation retenue et accompagner la problématisation des situations.

2- Se placer en autoformation accompagnée :

- Le stagiaire a à sa disposition des périodes différentes au fonctionnement différent : écriture en autonomie du dossier, échanges avec les autres stagiaires et les formateurs, mutualisation

- Le stagiaire utilise « le temps » comme une ressource à gérer : temps prospectif / temps rétrospectif ; temps de la décision / temps de la réflexion.

3 – Se confronter avec bienveillance aux réflexions et analyses dans des situations variées : Présenter des éléments de son RAEP à un groupe (disciplinaire et/ou pluridisciplinaire) et prendre en compte remarques et critiques

Programme de la formation :

Mercredi 9 juillet 2025 : Session en distanciel (9H-12H)

- Connaissance du cadre réglementaire
- Partie 1 : Démarche de construction d'un CV / parcours professionnel
- Définition du dossier de RAEP
- Partie 1 : Démarche de construction d'un CV / parcours professionnel
- Réponse à des questions d'ordre général

Consignes de travail préparatoire à réaliser avec accès à la plate-forme CAMPUS. Les consignes pour ce travail visent à :

- ✓ Prendre connaissance de certaines ressources : sitologie, documentaires, bibliographie (Ministère de l'Education nationale, Enseignement catholique ...)

- ✓ Rédiger la partie 1 du dossier de RAEP (Etablir un CV, faire une première rédaction, réfléchir à la partie 2)
- ✓ Effectuer un travail de recherches sur les programmes du collège et du lycée, la réforme du lycée, la question de l'évaluation
- ✓ Réaliser un travail de mise à niveau en didactique disciplinaire

SESSION 1 (2 jours - juillet) :

- ✍ **Jour 1 matin**
 - Réponse à des questions d'ordre général suite au temps en distanciel du 9 juillet
 - Partie 1 : Démarche de construction d'un CV / parcours professionnel
 - ✍ **Jour 1 après-midi (en groupe disciplinaire avec formateurs)**
 - Spécificités du RAEP disciplinaire
 - Partie 2 : Description et analyse des séquences pédagogiques : La démarche réflexive - Pédagogie et didactique
 - ✍ **Jour 2 : journée en groupe disciplinaire avec formateur**
 - Spécificités du RAEP disciplinaire
 - Réflexions didactiques pour la cohérence du dossier et la préparation de l'oral
 - Démarrage de la réalisation pratique du document
- Un formateur est présent avec chaque groupe.

Travail intersession :

- Finalisation de la rédaction de la partie 1 du dossier de RAEP. Un échange avec un formateur est prévu pour réguler ce travail en asynchrone (échange mails, ou webinaire par pôle matière)
- Choix de la séquence observée, la réaliser et noter au fur et à mesure de son déroulement des analyses critiques.
- Collecte des pièces qui pourraient être jointes en annexes (fiche d'activités, évaluations, documents ressources, copies d'élèves, etc.).
- Poursuite du travail personnel d'appropriation des notions didactiques de sa discipline.

SESSION 2 (octobre) :

Chaque groupe disciplinaire travaille de manière séparée :

L'organisation du travail est propre à chaque groupe selon la disponibilité des formateurs-accompagnateurs disciplinaires, les besoins des stagiaires.

- Une première moitié de cette session est consacrée à l'écriture personnelle du dossier de RAEP, à des partages d'informations et de relectures entre stagiaires et à la documentation (au centre de documentation et sur CAMPUS).
- Une seconde moitié est consacrée à la didactique avec un formateur disciplinaire (apports théoriques devant le groupe, relecture personnalisée concernant principalement la dimension didactique disciplinaire).
- Présentation de l'épreuve orale et mise en situation

Accompagnement à distance via la plateforme pédagogique :

- Dépôt de ressources en ligne
- Forum entre pairs et échanges de pratiques
- Echanges asynchrones individuel et en groupe disciplinaire (1h+1H30)

Moyens de la formation :

- En présentiel : Groupes de travail avec des formateurs disciplinaires et en autonomie par groupe disciplinaire (collaboration, mise en commun, échanges...). Les sessions alternent un guidage et des principes pour l'écriture du RAEP, des apports théoriques disciplinaires et didactiques, des temps personnels d'écriture du dossier en autonomie.
- En distanciel : travail personnel avec une plate-forme pédagogique CAMPUS ainsi qu'un suivi entre les deux sessions (1H par pôle matière) et un suivi après la session d'octobre (1H30)

Profils des formateurs :

Marie-Laure VILLE : professeure agrégée d'Anglais. Diplômée d'une formation à l'analyse de groupes de pratiques professionnelles et d'une formation à la pédagogie coopérative / Didactique des langues vivantes – Méthodologie du dossier RAEP

Alexandra MAHJOUBI : professeur certifié de Lettres modernes / Didactique du français – Méthodologie du dossier RAEP

Romain DURIEUX : professeur certifié en SVT. – Méthodologie du dossier RAEP

Aurélien NOIR : professeur agrégé en Physique chimie / Didactique des sciences –
Méthodologie du dossier RAEP

Eric SCHIEZE : professeure certifiée en Mathématiques / Didactique des
mathématiques – Méthodologie du dossier RAEP

Ophélia ROUAULT - professeure certifiée en Espagnol / Didactique des langues –
Méthodologie du dossier RAEP

Pascale CARROLLE - professeure certifiée en Allemand / Didactique des langues –
Méthodologie du dossier RAEP

Mélanie LAVIGNE – professeur agrégée en Histoire-Géographie / Didactique d’histoire
et géographie – Méthodologie du dossier RAEP

Carole BOULAQUINAT – professeur certifiée en Histoire-Géographie / Didactique
d’histoire et géographie – Méthodologie du dossier RAEP

Valérie BADOZ - professeur certifiée Arts Plastiques_ Méthodologie du dossier RAEP

Virginie ALLIBERT- Professeur certifiée en Philosophie.

Valérie GRANJEON- Professeur certifiée en SES.